

Note introductive

Atelier de réflexion pour l'action ARPA n°3 sur *Employabilité et sciences de gestion* La relation sciences de gestion - employabilité

Professeur Gérard Cliquet, Université de Rennes 1, président de la CIDEGEF

Etant professeur de sciences de gestion depuis plus de 20 ans, je vais forcément être tenté de prêcher pour ma chapelle. Néanmoins, tout ce que je dirai devra faire l'objet d'un débat.

Les sciences de gestion (comptabilité, finance, marketing, management, ...) sont jeunes et « descendentes » de l'économie, science qui elle-même descend du droit. La fameuse *Harvard Business School* a été fondée à Cambridge près de Boston aux Etats-Unis en 1908, et la première agrégation de sciences de gestion organisée en France date de 1976-77 et elle est en train ... de disparaître !

Enseigner les sciences de gestion ou faire de la recherche en sciences de gestion sans contact avec le monde économique relèverait de la provocation ou du suicide académique !!! Les sciences de gestion jouent donc un rôle particulier dans l'université et celle-ci doit pouvoir en profiter. Or, améliorer l'employabilité des étudiants sans contact avec les organisations extérieures n'aurait aucun sens. Les sciences de gestion peuvent et doivent aider l'université.

La question suivante doit donc être posée : quelle doit être la place des sciences de gestion dans une université ? En d'autres termes, faut-il :

- Une faculté de droit, de sciences économiques et de gestion
- Une faculté de droit et de gestion
- Une faculté de sciences économiques et de gestion
- Une faculté de gestion
- Un institut de gestion (ou d'administration des entreprises)
- Une *business school*
- Une école (privée) de gestion

Il apparaît immédiatement que l'organisation facultaire, si elle permet une égalité avec les autres disciplines de l'université, autorise peu de différenciation et la gestion a besoin de se différencier afin d'entretenir des relations privilégiées avec les organisations extérieures dont profiteront les autres composantes de l'université. Autrement dit, les gestionnaires ont besoin d'autonomie. L'institut, la *business school*, l'école de gestion (publique ou privée mais au sein de l'université publique ou privée) sont sans doute aucun préférables.

La réussite des *business schools* aux Etats-Unis, modèle qui se répand partout dans le monde, mais aussi la réussite des écoles consulaires privées en France et des instituts d'administration des entreprises (IAE) créés par Gaston Berger en 1955 montrent que l'organisation facultaire n'est sans doute pas optimale.

Ces institutions d'enseignement et de recherche en gestion doivent être des lieux innovants, non seulement en matière de contacts avec l'extérieur, mais aussi sur le plan pédagogique afin par exemple de proposer des diplômes soit supplémentaires comme le fameux MBA ou le MAE français, soit complémentaires en offrant des diplômes bi-disciplinaires (à l'UR1 : biologie et gestion, physique et gestion).